Bulletin de Santé du Végétal
Nouvelle-Aquitaine

Grandes cultures

N°19
26/06/2018

Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur Formulaire d'abonnement au BSV

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stade :** 13 feuilles (19).
- **Ravageurs de début de cycle :** présence faible.
- **Sésamies :** vol en régression.
- **Pyrales :** pic de vol en cours dans la Vienne.

Tournesol

- **Stade :** de B10 à F1 (19-61).
- **Mildiou :** quelques attaques (information réglementaire).
- **Tournesol sauvage :** à arracher dès la 1ère plante, avant son installation dans la parcelle.

Pois de printemps

- **Stade :** fin du stade limite d'avortement.
- **Ravageurs :** hors période de risque.
- **Oïdium :** présence significative.

Céréales :

- **Etat sanitaire des épis : continuer à signaler.**

Gestion des adventices lors des récoltes :

- **Règles prophylactiques à la récolte**

Nota : le stade BBCH est entre parenthèses.

Nombre de parcelles	Pois	Tournesol	Maïs
Créées	16	16	50
Observées	6	9	37

Animateur filières
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Poitou-Charentes
khalid.koubaiti@fredonpc.fr

Animateurs délégués
Céréales à paille et Maïs
Thibaud DESCHAMPS / **ARVALIS**
t.deschamps@arvalis.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures N°19 du 26/06/2018 »

Maïs

• Stade phénologique et état de la culture

Les parcelles se trouvent au stade 13 feuilles (19) principalement, allant de 10 feuilles à 18 feuilles pour les parcelles les plus avancées (19).

Les stades du maïs en Poitou-Charentes

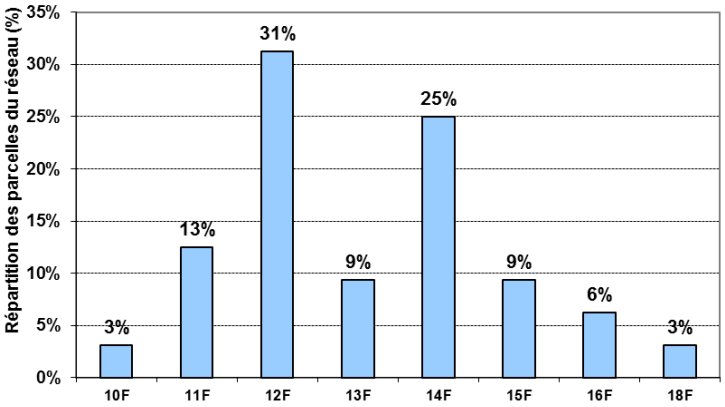

• Pucerons

Les populations sont en progression par rapport à la semaine dernière.

- *Sitobion avenae* : observé dans 3 parcelles et signalé dans plusieurs parcelles en Charente-Maritime mais sans atteindre le seuil indicatif de risque ;
- *Metopolophium dirhodum* : non observé cette semaine.

Les auxiliaires notamment les coccinelles sont également présents dans de nombreuses situations.

<u>Périodes et seuils indicatifs de risque</u> :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous, une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs du risque.

Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller en prenant en compte également la présence des auxiliaires.

Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
Methopolophium 	Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. **Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées.** Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.	Avant 3-4 f. du maïs: 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs: 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. **<u>Observez à la face inférieure des feuilles</u>**
Sitobion avenae 	Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de *M.dirhodum* essentiellement par la couleur des **cornicules qui sont noires**	Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
Rhopalosiphum padi 	Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. **Zone rougeâtre** foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).

<u>Évaluation du risque</u>

Le **risque est globalement faible pour la majorité des maïs.** Le climat est favorable aux pucerons sans pour autant devoir s'inquiéter ; les observations montrent que la pression reste très faible pour l'instant avec la présence des auxiliaires dans la majorité des situations. À surveiller notamment les maïs tardifs.

• Ver gris

Attaque non observée cette semaine.

Période de risque : levée à 8-10 feuilles (18- 19).

Évaluation du risque

Risque faible mais les maïs arrivent en fin de période de risque.

• Cicadelles vertes

Des attaques de cicadelle sont observées dans 11 parcelles contre 16, semaine passée. Ces attaques restent sur les étages foliaires bas, F4 à F6 au plus.

Évaluation du risque

Les attaques observées devraient être sans conséquence pour le rendement. La nuisibilité devient significative lorsque la feuille de l'épi commence à porter des ponctuations blanches.

• Ravageurs divers

- Acariens : non signalés ;
- Héliothis : 2 adultes capturés contre 41 semaine passée ;
- Oscinies : non signalés ;
- Scutigerelles : non signalés ;
- Taupins : non signalés ;
- Tipules : non signalés ;

• Pyrale

Le réseau de piégeage présente deux types de pièges (voir répartition sur la carte) :

- Pièges à phéromone : 151 captures sur les 27 pièges observés (167 captures semaine passée). 9 pièges ne présentent aucune capture contre 11, semaine dernière.
- Pièges lumineux : 11 captures sur les 3 pièges relevés (51 captures semaine passée). Celui de Sompt (en 79, ne figurant pas sur la carte) avec 31 captures se maintient au même niveau que la semaine dernière.

Le vol poursuit sa progression. La majorité des captures sont réalisées dans la Vienne. Peu de captures observées dans les Charentes où le nombre total d'adultes piégés diminue.

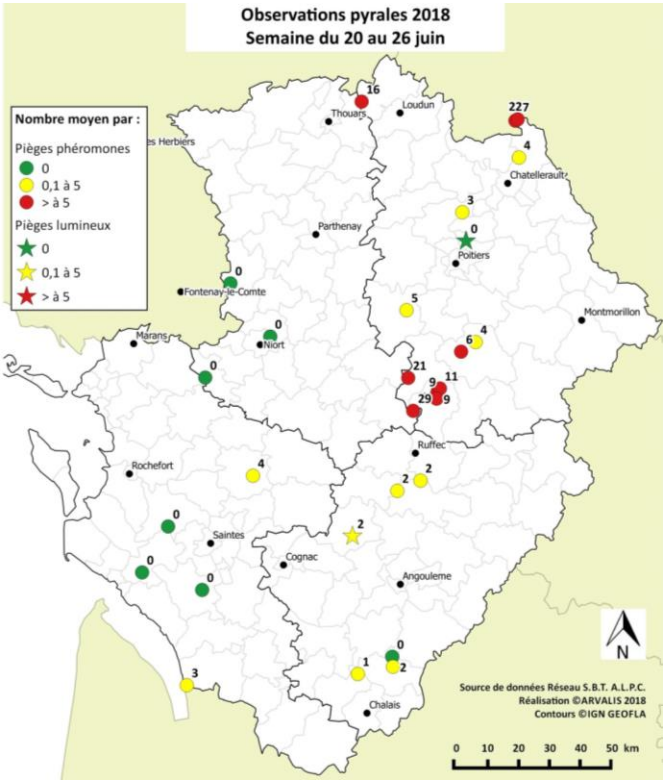

Les dernières observations en parcelles montrent la présence de symptômes de perforations dans les dernières feuilles étalées en Vienne comme en Charente-Maritime. La recherche de larves réalisée en Vienne (Lusignan) révèle la présence des larves du 2ème stade. Les jeunes stades sont mobiles et restent sensibles aux moyens de lutte.

Le maintien du suivi des pièges est indispensable pour vous apporter les explications nécessaires à la qualité de votre récolte même en cas de protection.

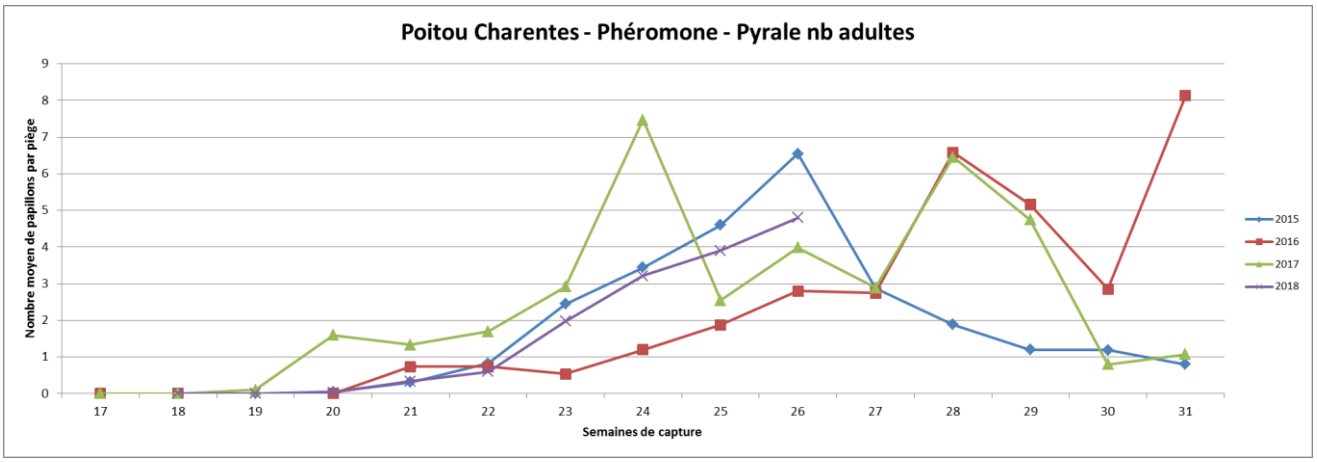

Seuil indicatif du risque : il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1, en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooplaques (nuisibilité si > 10%).

Évaluation du risque

Le vol continue sa progression dans la Vienne. Les conditions climatiques lui sont favorables. Les observations confirment l'atteinte du pic de vol semaine dernière pour les Charentes ; il doit être en cours dans la Vienne.

Le **risque pyrale est considéré globalement modéré mais il doit être évalué par secteur en fonction de l'historique et des observations de l'année.**

Dans les situations à risque où le vol de la pyrale a été constaté depuis 3 semaines et où la sésamie est aussi présente, privilégier une gestion commune de ces 2 foreurs.

- **Sésamie**

Le réseau de piégeage est constitué de deux types de pièges (voir répartition sur la carte) :

- Pièges à phéromone : 41 captures sur les 36 pièges observés (60 captures semaine dernière). 15 pièges ne présentent aucune capture (16 semaine dernière).
- Pièges lumineux : 1 capture sur les 2 pièges relevés (6 captures semaine passée) et 3 captures sur celui de Sompt (en 79, ne figurant pas sur la carte).

Contrairement à la semaine dernière, le nombre de sésamies piégées diminue à l'échelle de Poitou-Charentes.

Le graphique indique le nombre moyen de sésamies par piège à l'échelle de Poitou-Charentes.

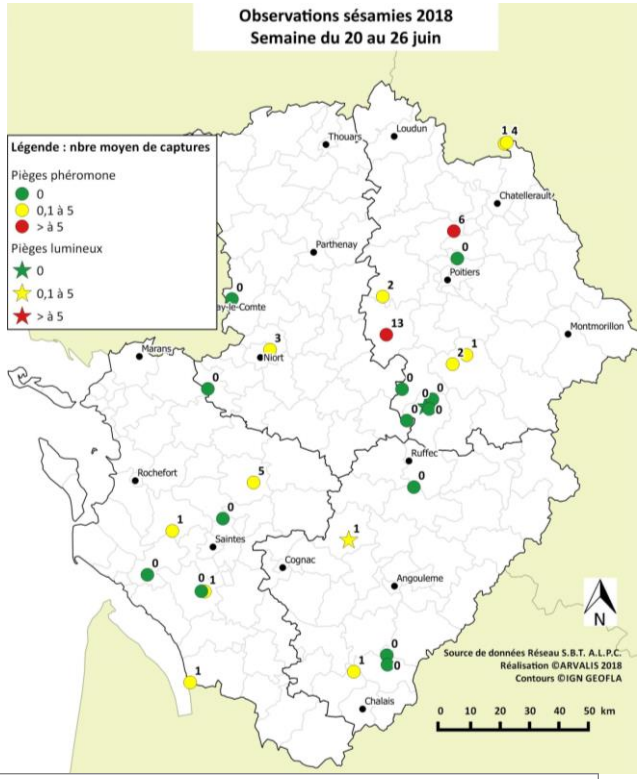

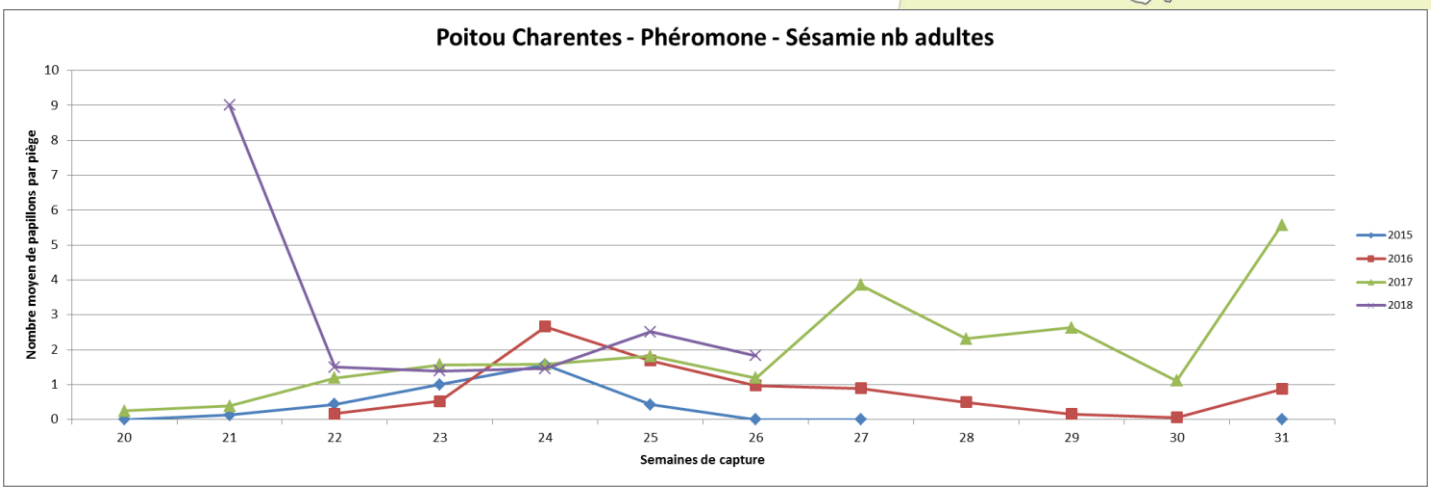

Seuil indicatif du risque : il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1, en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également basé sur l'observation des pieds de pontes.

Évaluation du risque

Le **risque est très variable selon le vol réalisé par secteur ; les larves des différents stades sont maintenant présentes dans la majorité des situations.**

La gestion du risque sésamie dans la majorité des secteurs de Poitou-Charentes doit prendre en compte également le risque pyrale.

Tournesol

• Etat de la culture

Les stades pour les 9 parcelles observées s'étalent de B10 (19) à F1 (61).

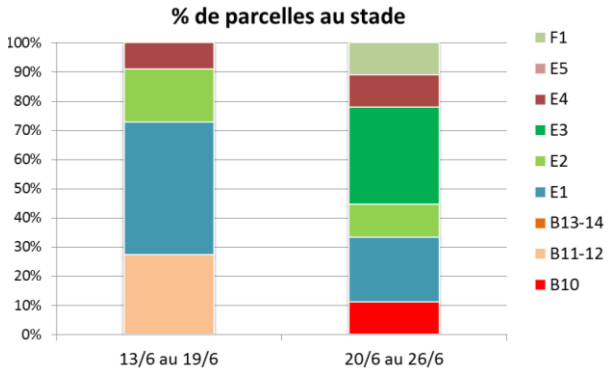

• Mildiou

La prospection réalisée par la FREDON-PC montre une présence faible de ce champignon lors de cette campagne. Les parcelles concernées présentent généralement des plantes avec nanisme tardif. Cependant, 2 parcelles avec des attaques sévères sont constatées dans les Deux-Sèvres.

Cette maladie est susceptible d'apparaitre dans d'autres parcelles semées tardivement notamment celles dont le semis a été précédé ou suivi par une période pluvieuse. Les plantes contaminées peuvent présenter une mosaïque chlorotique le long des nervures, un feutrage blanc sur la face inférieure des feuilles et un raccourcissement des entre-nœuds.

Une attaque de mildiou à un stade très précoce des plantes peut entraîner la disparition de ces dernières.

Il convient de ne pas confondre ces symptômes avec ceux de la rouille blanche (Albugo).

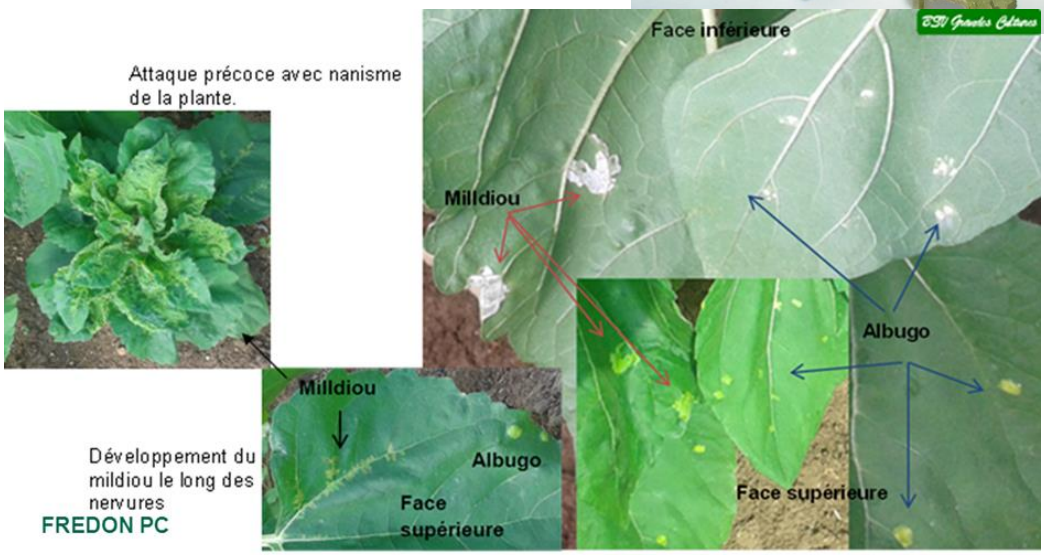

Afin de suivre l'évolution des races de mildiou vis-à-vis des résistances éventuelles aux traitements de semences et/ou l'apparition de nouvelles races, merci de **signaler les parcelles de tournesol ayant au moins 5% de plantes attaquées ou avec un foyer d'attaques important au tél. 05 49 62 09 64 ou à l'adresse BSV-GC@fredonpc.fr** (Cf. voir la note nationale d'information et voir également les précisions sur la réglementation en dernière pages).

<u>Évaluation du risque</u>

Les conditions climatiques encadrant la période des semis généralement défavorables au développement de ce champignon et l'utilisation de variétés tolérantes rendent **le risque lié à ce parasite généralement faible**. Cependant, une surveillance de l'évolution des races de ce champignon est nécessaire pour en améliorer la gestion.

- **Tournesol sauvage**

Cette adventice est présente dans de nombreuses parcelles. Discrète avant la floraison, elle peut néanmoins être détectée entre les lignes et se caractérise par des pétioles et le haut de tige rougeâtre. Après la floraison du tournesol, elle devient facilement reconnaissable, essentiellement par son port buissonnant et sa hauteur supérieure à 2 m, dépassant celle de la culture.

Il se multiplie facilement en supportant la pression de sélection exercée lors de la lutte contre les adventices. Cependant, il est plus aisé d'arracher les premières plantes en début d'infestation que de laisser cette plante polluer les prochaines cultures de tournesol.

Pour plus d'information sur la reconnaissance et les moyens de lutte veuillez consulter **la fiche tournesol sauvage de Terres Inovia**

Pois de printemps

• Stade phénologique et état de la culture

2 parcelles observées cette semaine. Les pois de printemps hors réseau approchent de la fin du stade limite d'avortement « FSLA ».

Quelques symptômes de Botrytis et d'Oïdium sont encore observés dans certaines parcelles. Mais, la majorité des parcelles sont maintenant hors période de risque pour les principaux bioagresseurs.

• Botrytis du pois (Botrytis cinerea)

La présence de botrytis a été observée la semaine dernière sur 4 parcelles de pois de printemps à une intensité faible.

Période de risque : les symptômes doivent être surveillés à partir des premières chutes de pétales, donc de la floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement, c'est-à-dire fin floraison + 2-3 semaines.

L'arrivée du botrytis coïncide avec la chute des pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. En conditions douces et humides, la maladie peut se développer.

Évaluation du risque

Le risque est **actuellement faible** : les contaminations sont réalisées sur les plantes mais les conditions climatiques depuis près de 2 semaines sont défavorables pour son développement.

• Oïdium

La maladie est signalée sur 5 parcelles de pois de printemps la semaine dernière, à des intensités moyennes à fortes. Ce champignon a progressé sur une des parcelles observées cette semaine.

Période de risque : de fin floraison à la maturité physiologique du pois, par temps chaud et sec (T°>20°C).

Évaluation du risque

Le risque est **considéré comme fort** : le temps chaud est favorable au développement de la maladie. Les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance attentive.

Céréales

• Etat sanitaire des épis de céréales

Bien que la floraison s'est généralement déroulée dans une période peu pluvieuse, les conditions climatiques en post-floraison (pluvieuses) ont été favorables, dans certaines situations, au développement des champignons sur épis. Des fusarioses sur épis sont signalées sur blés dans quelques secteurs.

Les premiers retours d'enquête sur les maladies de fin de cycle avant récolte montrent seulement la présence des fusarioses mais généralement à des taux faibles à très faibles. Cependant, quelques parcelles présentent des taux d'attaques importants.

A l'exception du charbon nu constaté fin mai dans quelques parcelles d'orge d'hiver, les autres maladies de l'épi de blé sont rares. Néanmoins, les conditions climatiques pluvieuses coïncidant avec la floraison des blés en situations tardives pourraient constituer un facteur de risque pour la croissance de l'ergot des céréales. La vigilance s'impose pour limiter le développement de ce champignon sur le territoire.

Pour plus d'information sur le seuil de tolérances et les obligations des producteurs veuillez consulter **la note de service DGAL/SDQV/N2011-8138 du 21 juin 2011**.

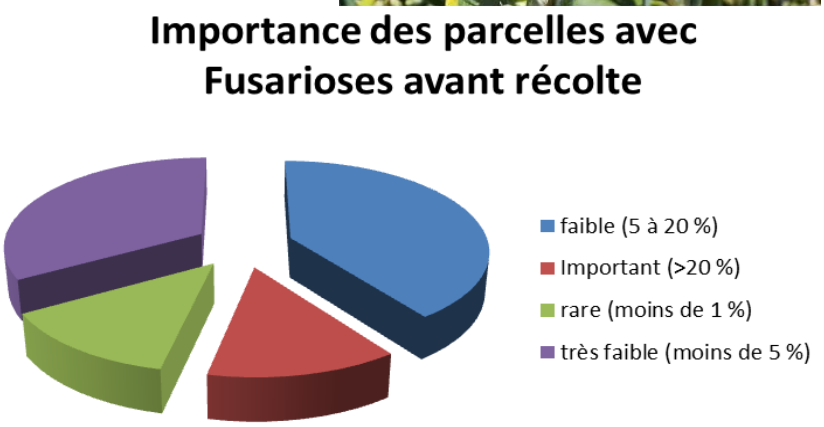

Afin de **limiter les contaminations de vos parcelles par ce champignon** il convient de :

- Privilégier le labour après une épidémie ;
- Éviter les rotations uniquement à base de céréales à pailles ;
- Employer des semences certifiées ;
- Contrôler le développement des graminées adventices ;
- Faucher les graminées sauvages avant floraison (sauf avis contraire par arrêté préfectoral en raison de la préservation de la faune sauvage) ;
- Autocontrôle possible à la ferme ;
- Tri admis ;
- Élimination des déchets (sclérotes).

Pour faire le point sur la situation de ces maladies de fin de cycle avant récolte, nous vous proposons de continuer à renseigner le formulaire en activant ce lien : **Maladies des épis**

Gestion des adventices lors des récoltes

De nombreuses parcelles de céréales ou colza montrent un salissement par les adventices (ray-grass, vulpin, folles avoine, chardon, coquelicot, etc....) plus important que celui des années précédentes.

Les récoltes Céréales et Colza ont commencé ou vont commencer et la moissonneuse-batteuse est un vecteur important de dissémination des graines d'adventices car elle les disperse d'une parcelle à l'autre au moment des moissons.

Afin de **limiter la dissémination de graines d'adventices dans vos cultures,** quelques règles de bon sens s'imposent.

- Cela commence par un nettoyage des moissonneuses, en suivant les recommandations de la fiche d'ARVALIS « Nettoyer efficacement sa moissonneuse-batteuse » ;
- Organiser votre chantier de récolte en moissonnant les parcelles les plus propres aux plus sales pour éviter de salir les parcelles les moins infestées par un apport de graines d'adventices ;
- Détourer les zones sales et les récolter en dernier. Les zones les plus infestées sont généralement facilement repérables. Il est préférable de les récolter en dernier afin de ne pas disséminer ces adventices au reste de la parcelle et le nettoyage de la machine avant de quitter la parcelle.

Informations sur la réglementation tournesol

Selon l'arrêté du 09/11/2005, les parcelles présentant plus de 30% des plantes contaminées par le mildiou, doivent obligatoirement être déclarées par l'exploitant à la DRAAF/SRAL : (Tél. 05.49.03.11.59, courriel : sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr).

Il est par ailleurs, précisé dans l'arrêté du 23 mars 2011 (consultable par ce lien), les conditions à remplir pour cultiver le tournesol deux années consécutives sur la même parcelle.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison, sur colza/tournesol/féverole/luzerne (à choisir selon la culture), en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette *« Les abeilles butinent »* et la note nationale BSV *« Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! »* sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur *www.itsap.asso.fr*

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, ANAMSO, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bellanné SA, , Bien aimé négoce, CA16, CA17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC VILLEJESUS, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillet, Coop Tonnay Boutonne, ETS FERRU, ETS LAMY, FDCETA17, FREDON Poitou-Charentes, GEVES, HURE Agriconsult, SCA Sèvre et Belle, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Atlantique, Terre Atlantique, Terrena Poitou, Terres Inovia, VSN Négoce.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".